

9^{ème} Semaine des médias à l'école

Fiche pédagogique

Rumeurs

Pour celui qui l'apprend, une information possède au moins deux caractéristiques essentielles: elle a un auteur et une source authentifiée, généralement précisée par le média qui la diffuse et qui s'en porte garant. La rumeur, tout au contraire, n'a pas d'auteur. Elle circule très vite, souvent via le courrier électronique, et sa vérification est quasi impossible. Il n'est donc pas inutile de proposer aux élèves d'y réfléchir, de manière à tenter de s'en prémunir avec un peu d'esprit critique.

Public : élèves de 14 à 18 ans (cycle 3 du PER et Secondaire II)

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est une source d'information
- Réfléchir à la crédibilité de la source, plutôt qu'à celle de l'information
- Réflexion sur la traçabilité de l'information et analyse des intentions d'un message (objectif FG 31 MITIC du PER)
- Comprendre le rôle du journaliste dans le recoupement de l'information
- Etre capable de faire la différence entre une rumeur et une information

Durée : 2 périodes

Mots-clés : Source; rumeur; information; recoupement; crédibilité

Matériel nécessaire : Un jeu de photocopies d'une rumeur reçue par courrier électronique ou trouvée sur Internet (voir par exemple : <http://www.hoaxbuster.com/>). Un jeu de photocopies d'un texte contredisant la rumeur (idem).

Etapes :

1. Distribuer aux élèves le texte intégral d'une rumeur :

Distribuer le texte sans indications préalables et sans préciser son statut. Le document est présenté comme une information.

- Les élèves lisent le texte, le résumant par écrit en quelques lignes et concluent en donnant leur point de vue sur le document.
- Demander à quelques élèves de lire ce qu'ils ont écrit et laisser s'engager (ou susciter) un court débat sur le thème traité dans le document. Noter au tableau les arguments échangés.

2. Réunir les indices :

Rassembler les indices qui permettent de s'interroger sur l'authenticité de l'information et sur la crédibilité de sa source.

Jouer de l'effet de surprise et poser aux élèves les questions suivantes :

- Qui est l'auteur de ce document ?
- S'il s'agit d'un message électronique, en est-il l'expéditeur ?
- Quelle est la source de son information ?

- L'auteur du document est-il proche de cette source (proximité physique, professionnelle, d'intérêt...) ?
- Les moyens de joindre la source pour vérifier les informations nous sont-ils fournis ?
- Que peut-on déduire de ces observations ?

A présent que le doute a été semé, analyser avec les élèves les éléments du texte qui lui donnent une **apparence d'authenticité**. Relever les éléments qui conduisent le lecteur à accepter l'information sans la mettre en question : dramatisation s'appuyant sur des éléments rationnels, conformité à des opinions répandues, recours à des arguments et/ou du vocabulaire à connotation scientifique...

3. Recouper l'information :

Distribuer aux élèves un texte contredisant le précédent document. Réfléchir aux raisons qui donnent plus, ou moins, de crédibilité à ce nouveau texte. Enumérer les autres moyens de recouper l'information pour en vérifier la véracité. Au titre de l'évaluation, proposer un autre exemple de rumeur.

4. Visionner une vidéo sur le Net : étude de cas pratique (18 minutes)

« Sauver Noémie d'une leucémie par une greffe »

« **Hoax & Rumeurs. Comment procéder pour identifier un hoax (canular) ou une rumeur et qualifier une information** », sur le site Intelligentzia.net :

http://www.intelligentzia.ch/present/hoax_noemie/hoax_noemie.html

Prolongement possible :

- Inviter les élèves à **fabriquer des rumeurs** en mélangeant soigneusement des éléments réels concrets à des éléments sortis de l'imagination. Tester ces rumeurs au moyen du courrier électronique. Prévoir un **démenti** dans les jours qui suivent, en précisant le contexte de l'exercice !
- Elargir le débat à tous les médias : suffit-il qu'une information soit publiée dans la presse, diffusée à la télévision, à la radio ou sur le Net pour être nécessairement authentique ? Ceci peut conduire notamment à une évaluation des nouvelles diffusées par la presse "people"...

Adaptation autorisée de la fiche du CLEMI " Rumeurs ", par Christian Georges (CIIP), avec le concours de Nelly Meier (bibliothécaire). Voir aussi [le dossier « Rumeur ou information ? »](#), sur le site du CLEMI, Actualisation janvier 2012.

